

CONVENTION CLARTÉ • Juillet 2023

ENTREPRISES



**VOTRE BANQUE
AU QUOTIDIEN**

EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES

Crédit  Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS

Au Crédit Mutuel Océan, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs. Établir une relation de confiance est au coeur de nos préoccupations.

Notre brochure appelée Convention Clarté regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables à compter du 1^{er} juillet 2023. Elle est disponible tout au long de l'année dans votre agence et consultable sur www.cmocean.fr

Avec plus de 1 482 Collaborateurs, 1 286 élus et 180 Agences répartis sur les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée, le Crédit Mutuel Océan est présent au plus près de ses clients.

L'humain, la confiance et la responsabilité sont les valeurs fondatrices du Crédit Mutuel Océan, qui guident chacune de ses décisions.

Conformément aux dispositions de l'article L 312-1-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous informons qu'en l'absence de contestation de votre part notifiée avant la date d'entrée en vigueur précitée, vous serez réputé avoir accepté la modification des conditions tarifaires. En cas de refus de cette modification, vous pourrez résilier la convention de compte et clôturer votre compte sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS !

Fini le papier et le classement fastidieux, **vos documents bancaires et d'assurance** sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site Internet du Crédit Mutuel, ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel.

Vous pouvez les **consulter ou les télécharger simplement et 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon **fiable et sécurisée** pour toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L. 311-8 du Code Monétaire et Financier).

PRIX DES SERVICES : les prestations avec la mention HT sont soumises à la TVA dont le taux est de 20% au jour de la publication. Prix TTC applicables à compter du 01-07-2023. À tout moment, nos conditions tarifaires sont consultables sur notre site www.cmocean.fr et dans nos Agences.

S O M M A I R E

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture	4
Relevés de compte	4
Tenue de compte	4
Services en Agence	4
Prestations diverses	4
Arrêté de compte	5
Cash management	5

BANQUE À DISTANCE

CMUT Direct Pro	5
Gestion des factures électroniques	6
Télétransmission	6
Suite logicielle : HUB BUSINESS SOLUTIONS ÉPITHÈTE	6

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes	6
Monétique commerçants	7
Virements	7
Prélèvements SEPA SDD CORE / SDD B2B	8
Chèques	9
Effets et billets	9
Recouvrement de vos créances	9

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Décaissement - Import	11
Encaissement - Export	12
Autres opérations à l'international	12

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Eurocompte Pro / Agri Essentiel	14
Eurocompte	16

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention	17
Opérations particulières	17
Incidents de paiement	17

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts	18
Enveloppe de crédit amortissable pré-accordée	18
Crédits d'investissements	18
Garanties sur crédits	18
Opérations sur crédits	18
Engagements par signature	19
Mobilisation du poste clients	19
Crédit Bail Mobilier / Location longue Durée (LLD)	19
Crédit Bail Immobilier	19
Promotion Immobilière	19
Solution de financement pour mes clients	19
Financements spécialisés	20

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Placements financiers	20
Services spécialisés	20

TÉLÉPHONIE ET BOX

INGÉNIERIE SOCIALE

Épargne salariale	21
Passif social	21
Retraite collective	21
Titres restaurant dématérialisés	21

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

DATES DE VALEUR

Opérations au crédit du compte	22
Opérations au débit du compte	22

RÉSOLUDRE UN LITIGE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE		
Ouverture de compte	GRATUIT	
Clôture de compte	GRATUIT	
RELEVÉS DE COMPTE		
Envoi de relevé de compte	Postal	Internet
	GRATUIT	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} relevé du mois • Par relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse) 	1,17 €	GRATUIT
Duplicata d'un relevé de compte	5,30 €	
Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF) (min. 5,30 €)	0,02 € / ligne	
TENUE DE COMPTE		
Frais de tenue de compte par compte et par mois ⁽¹⁾	de 10,35 € à 160,00 €	
Délivrance de RIB	GRATUIT	
Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € ⁽²⁾	
SERVICES EN AGENCE		
Versement d'espèces	GRATUIT ⁽³⁾⁽⁴⁾	
Versement d'espèces « grands remettants »	Nous consulter	
Remise de chèques	GRATUIT	
Remise de chèques « grands remettants »	Nous consulter	
Frais de recherche de document sur opération (selon origine et antériorité)	de 8,37 € HT à 41,98 € HT	
Frais de recherche et copie de chèques (max. 61,60 € HT)	6,16 € HT /chèque	
PRESTATIONS DIVERSES		
Coffre Dépôt Express Sécurisé	GRATUIT	
Meuble-monnaie (en Agence)	GRATUIT	
Délivrance de lettres-chèques	Sur devis	
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit	0,97 € / avis	
Délivrance d'une attestation	5,95 € HT	
Information annuelle aux commissaires aux comptes	91,80 € HT	
Frais de location de coffre-fort (selon volume-assurance comprise)	À partir de 69,42€ HT/an	
Information aux émetteurs pour demande de changement de domiciliation	Nous consulter	

⁽¹⁾ Support dématérialisé. Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,70 € par mois.

⁽²⁾ Dans la limite du solde créditeur du compte.

⁽³⁾ Sauf nécessité d'un traitement spécifique (non-respect des consignes de conditionnement, erreur du montant annoncé,...).

⁽⁴⁾ Dans la limite de 20 dépôts mensuels.

ARRÊTÉ DE COMPTE

Intérêts débiteurs⁽¹⁾

TEG annuel découvert « non autorisé »	Plafond du taux réglementaire ⁽²⁾ diminué de 0,05 %
---------------------------------------	--

Commissions

• De mouvement (ou de compte) ⁽³⁾	0,072 %
• De plus fort découvert ⁽⁴⁾	0,075 %
Fusion d'échelles d'intérêts (max. 100,35 €)	8,65 € / compte / arrêté
Edition d'échelles d'intérêts	10,55 € / unité

CASH MANAGEMENT

Centralisation de trésorerie

Mise en place, modification, frais de gestion	Nous consulter
---	----------------

⁽¹⁾ Les intérêts débiteurs sont calculés sur la base des «nombres» d'après la situation quotidienne des soldes en valeur selon la formule suivante : Capitaux « en valeur » x Nombre de jours x Taux / 360.

⁽²⁾ Le plafond du taux réglementaire est le taux plafond calculé par la Banque De France pour la catégorie «découvert en compte pour les entreprises» tel qu'il est publié trimestriellement au Journal Officiel.

⁽³⁾ Calculées sur le cumul des mouvements débiteurs.

⁽⁴⁾ Calculées sur le plus fort découvert de chaque mois de la période (limitées à 50 % des intérêts débiteurs).

BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT PRO

Abonnement mensuel au service de banque à distance⁽⁵⁾ :

CMUT Direct Pro en consultation ⁽⁶⁾	GRATUIT
CMUT Direct Pro Sérénité	15,55 € HT

Options

Accès personnalisé donné à des collaborateurs de l'entreprise : par collaborateur et par mois	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe • Par tiers et par mois	1,00 € HT

Sécurisation renforcée de vos opérations⁽⁷⁾

• Confirmation Mobile	GRATUIT
• SAFETRANS - Boîtier lecteur ⁽⁸⁾ par an	30,00 € HT
- Carte SAFETRANS	GRATUIT
• Certificat Certinomis, signature électronique avec clé USB (validité 3 ans)	180,00 € HT
• Service Digipass	24,17 € HT

Suivi des virements internationaux Swift GPI (Global Payment Innovation), par mois	5,00 € HT
--	-----------

Top Infos (Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail), par mois	1,42 € HT
---	-----------

Service IBAN virtuels	Nous consulter
-----------------------	----------------

⁽⁵⁾ Donnant accès à tous les canaux : Internet, téléphone fixe et mobile. Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur.

⁽⁶⁾ Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00 € HT par mois.

⁽⁷⁾ Sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct PRO.

⁽⁸⁾ Le boîtier peut être partagé par plusieurs utilisateurs au sein d'une même structure.

GESTION DES FACTURES ÉLECTRONIQUES

E-factures:

- Émission de devis et de factures de vente
- Gestion des factures d'achat
- Échanges avec le portail administratif Chorus Pro

Nous
consulter

TÉLÉTRANSMISSION

Mise en place ou modification contrat de télétransmission 175,00 € HT

Abonnement mensuel à des services de télétransmission :

- | | |
|---|------------|
| • Transfert de fichiers par Internet - TWEB | 10,25 € HT |
| • Protocole EBICS T (Transport) | 45,15 € HT |
| • Protocole EBICS TS (Transport et Signature) | 56,45 € HT |

Facturation des fichiers d'opérations bancaires transmis à la banque :

- | | |
|-----------------------------------|----------------|
| • Remise fichiers | GRATUIT |
| • Virements, prélèvements, LCR... | Nous consulter |

Facturation des fichiers récupérés :

- | | |
|--|-----------|
| • Par ligne (extraits, impayés LCR...) | 0,06 € HT |
|--|-----------|

SUITE LOGICIELLE : HUB BUSINESS SOLUTIONS ÉPITHÈTE

Logiciels de communication multi-bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie et de gestion de factures électroniques. Suite logicielle, hébergée en mode SaaS (Software as a Service) fournie par Euro-Information ÉPITHÈTE, filiale du Crédit Mutuel.

Logiciel de communication EBICS, abonnement mensuel

- | | |
|-----------------|----------------|
| • Multi-banques | 40,00 € HT |
| • Mono-banque | Nous consulter |

Logiciel de saisie d'opérations bancaires (Virements, Prélèvements et Lettres de Change)

- | | |
|----------------------|------------|
| • Abonnement mensuel | 10,00 € HT |
|----------------------|------------|

Logiciel de gestion de trésorerie

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| • Abonnement mensuel | À partir de
15,00 € HT |
|----------------------|---------------------------|

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation annuelle pour fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

BusinessCard / Visa Business	55,25 €
Business Executive / Visa Gold Business	137,00 €
World Elite Mastercard	288,00 €
Visa Infinite	326,00 €

Cotisation annuelle pour fourniture d'une autre carte

Carte de dépôt	10,55 €
Carte de retrait monnaie ⁽¹⁾	10,55 €

⁽¹⁾ Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie.

Paiement par carte (carte émise par la banque)

En France et dans la zone EEE*	GRATUIT
Hors zone EEE*	2,00 €
Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)	
DAB des banques Crédit Mutuel ou CIC	GRATUIT
DAB des autres banques en France, dans la zone EEE* et banque Desjardins au Canada	GRATUIT⁽¹⁾
DAB des autres banques hors zone EEE*	6,00 € ⁽¹⁾
Gestion des cartes	
Supplément pour cartes CERTIZEN ⁽²⁾ , par an	12,00 €
Frais d'opposition pour perte ou vol	GRATUIT
Frais de refabrication d'une carte	12,25 €
Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel en urgence ⁽³⁾	Nous consulter
Réédition d'un code confidentiel	6,20 €
Envoi d'une carte (en recommandé avec AR)	Frais postaux en vigueur

* EEE, Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède + Monaco, San-Marin, Andorre, Vatican. Cf. page 10.

⁽¹⁾ Hors frais applicables par la banque étrangère.

⁽²⁾ Carte disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte).

⁽³⁾ Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique.

MONÉTIQUE COMMERÇANTS

Paiement en face à face

Location TPE (abonnement mensuel, assistance et dépannage sur site)	À partir de 19,00 € HT
Commission par transaction	Nous consulter

Paiement sur Internet

Location TPE Virtuel (abonnement mensuel, assistance et dépannage)	À partir de 17,00 € HT
Commission par transaction	Nous consulter

VIREMENTS

Émission d'un virement ordinaire SEPA**/SCT - Sepa Crédit Transfer

Frais par virement occasionnel unitaire par Internet	GRATUIT
Frais par virement occasionnel, unitaire en Agence	
• Entre vos comptes du Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
• Autres comptes du Crédit Mutuel Océan ou autre banque	3,70 €
Frais par virement émis sur liste télétransmis ou liste Internet	
• Vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
• Vers un compte domicilié autre banque	0,16 € par opération
Option Express ⁽⁴⁾	1,13 €

** Cf. zone SEPA page 10.

⁽⁴⁾ Supplément en cas de dépassement de l'heure limite.

Virement instantané SEPA* (vers la France ou zone SEPA)

Emission d'un virement	GRATUIT
Réception d'un virement	GRATUIT

Virement permanent SEPA*	En Agence	Par Internet
• Frais de mise en place d'un virement permanent	11,20 €	GRATUIT
• Frais de modification d'un virement permanent	7,60 €	GRATUIT
• Frais par virement	GRATUIT	

Virement de trésorerie (min. 8 000 €)

• Émission vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
• Émission vers un compte domicilié autre banque (par télétransmission ou Internet)	3,35 € par opération

Virement administratif, impôts et taxes (tous supports)	3,35 € par opération
---	-------------------------

Factures Acceptées à Échéance (FAE)	Nous consulter
-------------------------------------	----------------

Frais de rejet de virement par la banque du bénéficiaire	8,15 € par opération
--	-------------------------

Recall ⁽¹⁾ , par virement	27,15 €
--------------------------------------	---------

SEPAMAIL (SERVICE DIAMOND)

Contrôle du titulaire d'un compte IBAN	Nous consulter
--	----------------

PRÉLÈVEMENTS SEPA* SSD⁽²⁾ CORE / SSD B2B

Opération au crédit du compte

Constitution du dossier d'émetteur ICS ⁽³⁾	40,00 €
---	---------

Prélèvement domicilié au Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
--	----------------

Prélèvement domicilié autres banques	
• SDD Core Émis par télétransmission ou Internet	0,27 € par opération
• SDD B2B Émis par télétransmission ou Internet	0,27 € par opération

Retour Impayés	
• Motif sans provision	GRATUIT
• Autre motif	5,75 €

Fiabilisation des coordonnées bancaires ⁽⁴⁾	Nous consulter
--	----------------

Opération au débit du compte

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
---	----------------

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA* (SDD)	
• Paiement sauf désaccord	GRATUIT

Opposition, révocation sur avis de prélèvement	14,80 €
--	---------

* Cf. zone SEPA page 10.

⁽¹⁾ Demande de retour de fonds suite virement SEPA émis.

⁽²⁾ SDD : SEPA Direct Débit.

⁽³⁾ ICS : Identifiant Créancier SEPA.

⁽⁴⁾ Ce service peut aussi être utilisé pour les virements.

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier

- À domicile, courrier simple
- Sécurisé en courrier suivi
- En recommandé

GRATUIT

Frais postaux en vigueur

Frais d'émission d'un chèque de banque

14,20 €

Frais d'émission d'un chèque certifié

30,90 €

Paiement d'un chèque

GRATUIT

Frais d'opposition par l'émetteur

- D'un chèque
- D'un chéquier ou d'une série de chèques

16,10 €

32,20 €

Chèque à l'encaissement impayé

- Motif sans provision
- Autre motif

GRATUIT

5,74 €

Demande avis de sort (chèque France)

8,30 €

Compensation électronique des chèques

Échange Image Chèques

Nous consulter

EFFETS ET BILLETS

À l'encaissement et à l'escompte commercial

Commission de services (par effet)

- Sur papier
- Sur liste fichier télétransmis ou par Internet

5,95 €

0,27 €

Majoration commission de services (effet ≤ 200,00 €)

1,05 €

Montant min. d'intérêts sur escompte commercial

6,85 €

Commission d'incidents (acceptation, réclamation...)

8,40 €

Commission d'impayés

8,40 €

À l'escompte financier

Commission du bordereau

5,35 €

Commission d'incidents (modification de taux, prorogation, rapprochement de dates)

16,80 €

En décaissement

LCR - BOR

GRATUIT

Impayé par LCR - BOR

Max. 16,80 €

RECOUVREMENT DE VOS CRÉANCES

Crédit Mutuel Recouvrement intervient auprès de vos clients lors de délais de paiement non respectés ou d'impayés

- Abonnement
- Honoraires en fonction des sommes recouvrées

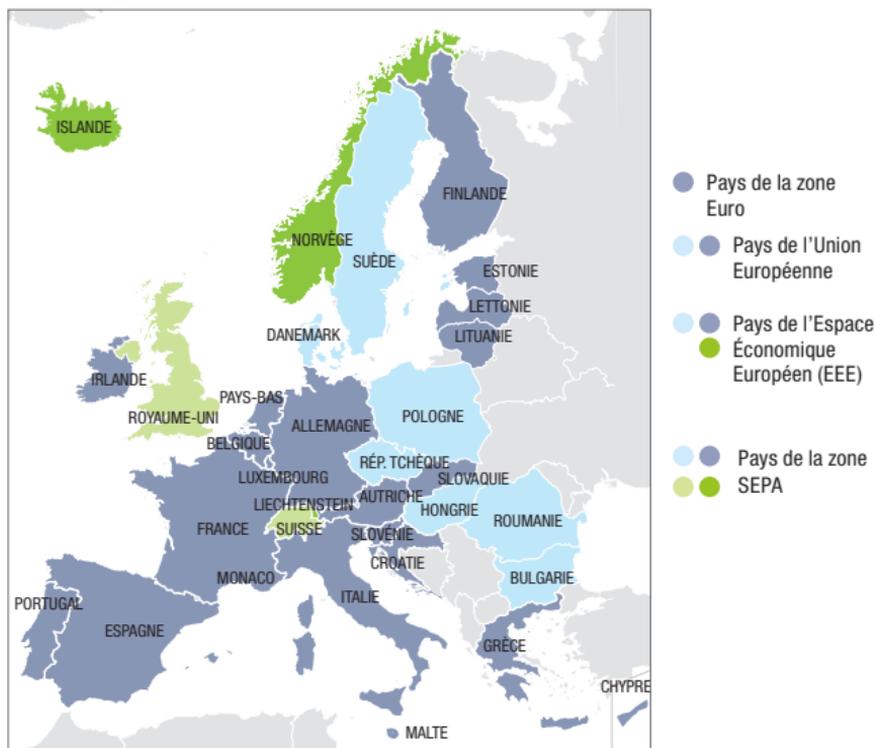
GRATUIT

Nous consulter

LA ZONE SEPA et l'Espace Économique Européen (EEE)

À titre indicatif, situation au 01-03-2023.

La zone SEPA est constituée de 34 pays (les 27 pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, San-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre).



SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit une harmonisation des moyens de paiement (en euros) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes: être libellé en euros, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option «SHA»), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

La seconde Directive des Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais «SHARE», tous les ordres émis et reçus avec option «BEN» (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou «OUR» (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement transformés par nos soins en ordres avec option «SHARE»^{*(1)}.

* Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 5).

⁽¹⁾ Sauf pour la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'île de Man, San-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA, ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais :

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- «OUR» : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement : ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- «SHA» (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. «SHA» est l'option retenue par défaut.
- «BEN» (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Si le virement a été émis avec option "SHARE" ou "BEN", le montant crédité peut être différent du nominal*.

DÉCAISSEMENT - IMPORT

Émission Virement SEPA⁽¹⁾ / SCT

Voir tarif virement ordinaire, p.7 et 8

Émission d'un virement non-SEPA en euros ou devises⁽²⁾

Frais par virement occasionnel pour ordre passé en Agence 3,70 €

Commission de transfert (Min. 18,40 €) 0,10 %

Émission chèques ou effets libres émis en euros ou en devises⁽²⁾⁽³⁾

Commission de transfert (Min. 35,30€ - Max. 137,20€) 0,15 %

Remise documentaire⁽²⁾

Commission de transfert (Min. 22,60 €) 0,10 %

Commission de règlement (Min. 73,60 € - Max. 189,51 €) 0,20 %

Crédit documentaire⁽²⁾

Commission d'ouverture de crédit (Min. 100,00 €) 1,25 %

Commission de modification du crédit (par modification) 95,00 €

Commission de levée de documents (Min. 100,00 €) 0,125 %

Commission de risque (acceptation ou paiement différé) (Min. 100,00 €) 1,50 %

Commission de transfert (Min. 21,95 €) 0,08 %

Émission d'un bon de cession 80,00 €

* Cf. renvoi page 10.

⁽¹⁾ Le virement et le prélèvement SEPA doivent respecter les conditions suivantes : être libellés en euros, être réalisés au sein de la zone SEPA, être non urgents, être non express, permettre un traitement automatisé grâce aux BIC et IBAN du bénéficiaire et être obligatoirement en frais partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire (SHARE ou SHA).

⁽²⁾ Commission de change en sus : 0,05 % (Min 11,05 €). Commission non taxable.

⁽³⁾ Payable en France ou à l'Étranger.

Divers

Commission de change (Min. 11,05 €) (non taxable)	0,05 %
Courrier Express	35,00 € HT
Message SWIFT	20,00 €
Option frais OUR (sur demande expresse) : tous les frais (frais Crédit Mutuel et frais du correspondant) sont à la charge de l'émetteur du virement (le client)	Selon frais réels du correspondant
Frais par virement occasionnel incomplet : les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes	20,75 €

ENCAISSEMENT - EXPORT

Réception Virement SEPA*

Commission de rapatriement	GRATUIT
----------------------------	----------------

Réception Virement non-SEPA en euros ou devises*(1)

Commission de rapatriement	13,45 €
----------------------------	---------

Remise chèques étranger en euros ou en devises (1)(2)(3)

Commission d'encaissement SBF (Sauf Bonne Fin) ou CAE (Crédit Après Encaissement) (Min. 21,60 € - Max. 139,70 €)	0,10 %
Commission supplémentaire pour dossier CAE	12,60 €

Remise Effets Etranger en euros ou en devises (1)(2)(3)

Commission d'encaissement (Min. 34,80 € - Max. 241,75 €)	0,10 %
--	--------

Remise documentaire(1)

Commission d'encaissement (devises et euros) (Min. 61,20 € - Max. 190,00 €)	0,20 %
---	--------

Crédit documentaire(1)

Commission de notification (Min. 100,00 € HT)	0,10 %
Commission de confirmation	140,00 € HT
Commission de modification (Min. 100,00 € HT)	0,10 %
Commission de transmission	78,65 € HT
Commission de levée de document (Min. 125,00 € HT)	0,15 %

Divers

Commission de change (Min. 11,05 €) (non taxable)	0,05 %
Préavis	7,50 €
Frais par virement occasionnel incomplet : les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes	20,65 €
Demande avis de sort Chèques/Effets	25,35 €
Commission d'impayé Chèques/Effets	29,70 € ⁽⁴⁾
Frais de message	20,00 € HT

AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Achats et ventes devises au comptant ou à terme	Nous consulter
Avances et placements en devises	Nous consulter

* Cf. zone SEPA page 10

⁽¹⁾ Commission de change en sus 0,05 % (Min. 11,05 €).

⁽²⁾ Payable en France ou à l'étranger.

⁽³⁾ Plus frais éventuels réclamés par le correspondant.

⁽⁴⁾ Plus frais des banques étrangères.



UN ACCOMPAGNEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOS AFFAIRES

Le service de banque à distance du Crédit Mutuel offre des services spécifiquement adaptés aux besoins des entreprises. Zoom sur :

- **E-CAUTION.**

Émettez vos cautions en toute autonomie.

Avec le service en ligne « e-caution » vous émettez en toute autonomie vos cautions.

Vous disposez d'un service accessible à tout moment, simple, rapide et économique.

- **TRADE SERVICES.**

Sécurisez vos opérations d'import-export.

Trade Services simplifie les ouvertures de crédits documentaires.

Ce service, gratuit dans le cadre de l'accès du service de Banque à Distance, vous permet de gérer vos crédits documentaires en toute autonomie : sécurisation, validation avec niveaux de délégation, archivage des documents... Trade Services vous fait gagner un temps précieux.



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL ⁽¹⁾

Une offre de service comprenant :

Compte(s) chèque(s) et avantages tarifaires

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte Essentiel avec le module Sérénité, selon tranche de mouvements. Support dématérialisé ⁽²⁾. À partir de ⁽³⁾ :

24,45 € HT ⁽²⁾

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte Essentiel avec le module Sérénité

CMUT Direct Pro Sérénité	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par CMUT Direct	GRATUIT
Premier boîtier Lecteur Safetrans	GRATUIT
Frais de tenue de compte	GRATUIT
Commission de mouvement (ou de compte)	GRATUIT ⁽⁴⁾
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Frais d'opposition par l'émetteur d'un chèque ou d'une série de chèques	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	GRATUIT
Cotisation Carte de dépôt	GRATUIT
Cotisation Carte de retrait monnaie	GRATUIT
Refabrication Carte (dont en urgence)	GRATUIT
Top Infos : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail	GRATUIT
Mise en place ou modification de virement permanent	GRATUIT
Opposition, révocation sur avis de prélèvement	GRATUIT
Décompte de prêt	GRATUIT
Duplicata d'un relevé de comptes	GRATUIT
Frais de recherche de documents sur opérations	GRATUIT
Édition d'échelles d'intérêts	GRATUIT

⁽¹⁾ Offre réservée si mouvements débiteurs annuels ≤ 1,5 M€.

⁽²⁾ Si envoi des extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,70 € par mois.

⁽³⁾ Pour une tranche de mouvements annuels ≤ 30 K€.

⁽⁴⁾ Exclusivement pour les mouvements annuels compris entre 0 et 30 K€. Au-delà, forfait : nous consulter.

Frais par virement émis sur liste (télétransmission ou Internet)	GRATUIT
Virement administratif émis	GRATUIT
Virement de trésorerie émis par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Commission de rapatriement d'un virement reçu non-SEPA	GRATUIT
Prélèvement SEPA SDD émis par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Constitution du dossier d'émetteur ICS	- 50 %
Facturation des fichiers récupérés par télétransmission, par ligne (extrait, impayés LCR, ...)	GRATUIT
Et d'autres avantages	

Module Crédit

Majoration de la cotisation Eurocompte Essentiel, par mois pour le module Crédit

Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée	+ 4,00 €
--	----------

Avantages tarifaires inclus dans le Module Crédit⁽¹⁾

Mise en place (ou modification) et réexamen annuel du découvert à durée indéterminée	GRATUIT
Commission d'engagement du découvert à durée indéterminée	GRATUIT

Majoration de la cotisation de l'offre de base Eurocompte⁽²⁾, ou Eurocompte Essentiel, par mois si fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) ou souscription d'une option assurance :

BusinessCard / Visa Business	3,88 €
Business Executive / Visa Gold Business	10,40 €
World Elite MasterCard	21,90 €
Visa Infinite	25,10 €
Sécur PRO : cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2,85 €
Assurance Indemnité Hospitalière ⁽³⁾	À partir de 1,00 €

⁽¹⁾ Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée. Au-delà, tarif standard.

⁽²⁾ Arrêt de la commercialisation le 30-06-2017.

⁽³⁾ Réservée Eurocompte Agri.

EUROCOMPTE (plus commercialisé⁽¹⁾)

Une offre de service comprenant :

Compte(s) chèque(s) - Autorisation(s) de découvert(s)⁽²⁾

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte (support dématérialisé⁽³⁾)

- | | |
|---------------------------------|---------------------------|
| • Avec CMUT Direct Pro Sérénité | 29,40 € HT ⁽³⁾ |
|---------------------------------|---------------------------|

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
Mise en place et réexamen annuel de découvert à durée indéterminée ⁽⁴⁾	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par CMUT Direct	GRATUIT
Frais par virement émis sur liste (télétransmission ou Internet)	
• 25 premières opérations	GRATUIT
• Au-delà de 25 opérations	0,16 € / opération
Top Infos : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail	GRATUIT
Opposition, révocation sur avis de prélèvement	GRATUIT
Cotisation Carte de dépôt	GRATUIT
Cotisation Carte de retrait monnaie	GRATUIT

⁽¹⁾ Arrêt de la commercialisation le 30-06-2017.

⁽²⁾ Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière.

⁽³⁾ Si envoi des extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,70 € par mois.

⁽⁴⁾ Instruits ou renouvelés avant le 30-06-2017.



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention sur compte (quel que soit le nombre d'opérations nécessitant une intervention)	17,30 € par jour
--	---------------------

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie-attribution	86,25 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (max. 86,25 €)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Pli simple	13,20 € ⁽¹⁾

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	11,35 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾	
• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽³⁾	20,00 €
Suivi de compte en interdit bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Présentation au paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,25 €
Frais de mise en interdit judiciaire	27,25 €

⁽¹⁾ Tarif pour chaque lettre.

⁽²⁾ Plafond légal par opération rejetée.

⁽³⁾ Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté. Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision sont gratuits en cas de représentation du même prélèvement.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



**DES SOLUTIONS
DE FINANCEMENT
PERSONNALISÉES
POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS TOUS VOS PROJETS.**

DÉCOUVERTS

Mise en place ou modification (min. 73,60 €)	0,70 % ⁽¹⁾
Réexamen annuel (min. 73,60 €)	0,70 % ⁽¹⁾
Commission engagement (min. 3,00 € par trimestre)	1,00 % ^{(1) (2)}

ENVELOPPE DE CRÉDIT AMORTISSABLE PRÉ-ACCORDÉE

ILLICO : Étude et mise en place de l'enveloppe	GRATUIT
--	---------

CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS

Frais de dossier (min. 80,00 €)	1,00 % du prêt
---------------------------------	----------------

GARANTIES SUR CRÉDITS

Constitution et gestion des actes (caution solidaire, gage, nantissement, hypothèque, société de caution, délégation d'assurance, cession de créances, warrant...)	Nous consulter
Frais de traitement de mainlevée de garantie, selon la garantie	Nous consulter

OPÉRATIONS SUR CRÉDITS

Modification jour d'échéance	8,16 €
Modification compte de prélèvement (hors compte domicilié dans une même caisse)	15,30 €
Modification : durée, garanties, assurances (min. 150,00 €)	0,50 % ⁽³⁾
MODULPRO, MODULAGRI : option modulation dans le cadre des conditions contractuelles du prêt	GRATUIT
Lettre de relance pour échéance de prêt impayé, par lettre ⁽⁴⁾	13,20 €
Frais de recherche et photocopie d'un contrat de prêt	25,20 €
Décompte de prêt	27,40 €
Lettre accreditive	50,50 €
Interrogation Greffe et Service de la Publicité Foncière (min. 15,00 €)	Selon frais réels

Les différents taux : d'usure, de base du Crédit Mutuel Océan, de découvert, de crédit moyen et long terme, sont consultables dans votre agence.

⁽¹⁾ Des concours sollicités.

⁽²⁾ Taux annuel, perception trimestrielle d'avance.

⁽³⁾ Sur capital restant dû.

⁽⁴⁾ 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE⁽¹⁾

Convention de ligne :

• Mise en place ou avenant	0,10 % ⁽²⁾ ⁽³⁾
• Frais de gestion annuels	0,10 % ⁽²⁾ ⁽³⁾

Délivrance d'une caution dans le cadre d'une convention de ligne :

• Par acte simple	34,55 €
• Par acte complexe	120,00 €
• Par acte d'e-caution	10,65 €

Délivrance d'une caution hors convention de ligne :

• Par acte simple	77,15 €
• Par acte complexe	120,00 €

Délivrance d'un acte de « garantie de passif »	131,10 €
--	----------

Gestion des actes

• Rédaction d'un avenant	40,00 €
• Frais de traitement de mainlevée, par acte	Nous consulter

Commission de risque annuelle :

• Perception semestrielle d'avance	Nous consulter
------------------------------------	----------------

MOBILISATION DU POSTE CLIENT

Ces solutions vous permettent de financer votre activité

Affacturage / Dailly

Tarification de Crédit Mutuel Factoring	Nous consulter
---	----------------

CRÉDIT BAIL MOBILIER / LOCATION LONGUE DURÉE (LLD)

Tarification de Crédit Mutuel Leasing	Nous consulter
---------------------------------------	----------------

CRÉDIT BAIL IMMOBILIER

Tarification de Crédit Mutuel Real Estate Lease	Nous consulter
---	----------------

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Mise en place (ou modification) d'un crédit d'accompagnement	Nous consulter
--	----------------

Commission engagement	Nous consulter
-----------------------	----------------

Caution promotion immobilière, lotissement et marchand de biens	Nous consulter
---	----------------

SOLUTION DE FINANCEMENT POUR MES CLIENTS

Proposer des crédits sur le lieu de vente	Nous consulter
---	----------------

⁽¹⁾ Cautions bancaires, garanties à première demande.

⁽²⁾ Du montant de la ligne.

⁽³⁾ Min. 91,70€, max. 917,00 €.

FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS

Ingénierie Financière - Financements Structurés :

• Commission de prise ferme	Nous consulter
• Commission d'arrangement	Nous consulter
• Commission de participation	Nous consulter
• Commission d'agent	Nous consulter

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

PLACEMENTS FINANCIERS

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

Cette tarification ne s'applique pas aux comptes titres gérés sous mandat ou en gestion conseillée soumis à des conditions contractuelles.

Droits de garde de compte titres

A = Perception par dossier (à l'exclusion de ceux investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN ⁽²⁾ du Crédit Mutuel)	23,29 € HT
---	------------

B = Perception forfaitaire par ligne de valeur

- | | |
|-------------------------|----------------|
| • Valeurs Crédit Mutuel | GRATUIT |
| • Autres valeurs | 3,375 € HT |

C = Perception proportionnelle aux capitaux détenus (à l'exclusion des valeurs Crédit Mutuel)	0,2083 %
---	----------

Total droits de garde annuels : A+B+C	Max. 326,67 € HT
---------------------------------------	---------------------

À partir du 1^{er} janvier 2024

Convention de compte-titres et de services ⁽²⁾

La convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| • Frais semestriels sur l'encours | 0,104 % |
| - minimum | 20,83 € HT |
| - maximum | 166,67 € HT |

SERVICES SPÉCIALISÉS

Frais d'étude	250,00 € HT
---------------	-------------

TÉLÉPHONIE ET BOX

Des solutions téléphonie fixe et mobile pour votre activité professionnelle	Nous consulter
---	----------------

⁽¹⁾ Titres de Créances Négociables (CDN et BMTN).

⁽²⁾ Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

I NGÉNIERIE SOCIALE

ÉPARGNE SALARIALE

Participation, intéressement, PEE, PERECOL Nous consulter

PASSIF SOCIAL

Indemnités de Fin de Carrière IFC Nous consulter

RETRAITE COLLECTIVE

PER Obligatoire Nous consulter

TITRES RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS

Carte Ticket Resto Nous consulter



A SSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Sécur PRO	38,11 € / an
Assurance «Découvert Souplesse Pro»	0,60 % du montant accordé
Homiris Pro : la solution de télésurveillance de vos locaux	Nous consulter
TNS Prévoyance : la protection de vos revenus	Nous consulter
Protection entreprise : la pérennité de votre entreprise	Nous consulter
Assurances professionnelles : bâtiment, auto, personnes	Nous consulter
Offres de Santé Collective	Nous consulter

DATES DE VALEUR

Jours ouvrés : du lundi au vendredi, sauf jours de fermeture selon calendrier de la Fédération Bancaire Française disponible sur www.cmocean.fr, rubrique «Tarification des services».

OPÉRATIONS AU CRÉDIT DU COMPTE

Versement d'espèces	J
Réception d'un virement SEPA	J
Remise de chèque(s)	J + 1 ouvré
Remise LCR - BOR à l'encaissement ⁽¹⁾	Jour de règlement
Remise LCR - BOR à l'escompte commercial	R + 1 calendaire
Remise TPE	J + 2 ouvrés
Prélèvement à l'encaissement	E

Réception d'un virement non-SEPA

• Sans change	J
• Avec change	J + 2 ouvrés

Remise de chèques étrangers

• En devises	J + 8 ouvrés
--------------	--------------

OPÉRATIONS AU DÉBIT DU COMPTE

Retrait d'espèces	J
Émission d'un virement SEPA	J
Émission d'un virement de trésorerie	J
Émission d'un virement administratif ou virement immédiat	J
Paiement d'un chèque	J
Règlement LCR - BOR décaissé ⁽¹⁾	E
Paiement d'un prélèvement SEPA	E

Émission d'un virement non-SEPA

• Sans change	J
• Avec change	J - 1 calendaire

J : Jour

E : Échéance ou 1^{er} jour ouvré suivant, si la date d'échéance n'est pas un jour ouvré.

R : Date de remise.

⁽¹⁾ Effet remis et traité plus de 6 jours ouvrés avant l'échéance.

Le Crédit Mutuel Océan n'applique des dates de valeur que sur les opérations nécessitant des délais techniques d'échange.

RÉSOLVRE UN LITIGE

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, le Crédit Mutuel met à votre disposition des interlocuteurs privilégiés à contacter :

■ VOTRE CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL, EN PREMIER LIEU

Via le formulaire de réclamation en ligne, par e-mail, par courrier, ou en prenant rendez-vous.

Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face,...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.

■ LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE, EN SECOND LIEU

- via le Formulaire simplifié de réclamation, en ligne sur www.creditmutuel.fr.
- Par courrier : Service Relations Clientèle - Crédit Mutuel Océan 34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
- Par téléphone : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé)

■ LE MÉDIATEUR, uniquement si vous êtes une personne physique, en tout état de cause, deux mois après l'envoi* de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait ou non répondu :

- via son site Internet www.lemediateur-creditmutuel.com
- ou par courrier : Le Médiateur du Crédit Mutuel, 63, chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin-La-Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.creditmutuel.fr et sur les conditions générales de Banque.

* Le cachet de la Poste faisant foi.

LA CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la Convention de Compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôt :

- les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture ;
- les produits et services liés à ce compte et dont vous bénéficiez ;
- les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Agence ou sur notre site Internet www.cmocean.fr.

Entrez, appelez, cliquez...
au Crédit Mutuel, vous disposez du meilleur !



CONTACTEZ * un **Conseiller**

N° Cristal 09 69 36 20 20

APPEL NON SURTAXÉ



RENDEZ-VOUS
dans une **Agence**



CONNECTEZ-VOUS
sur **www.cmocean.fr**



TÉLÉCHARGEZ
l'application **Crédit Mutuel**

* Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h, et le samedi de 8 h 30 à 16 h.

www.cmocean.fr

Crédit  Mutuel

Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr – 34 rue Léandre-Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX – Tél. 02 51 47 53 00, proposant des contrats d'assurance des ACM IARD S.A., ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Identifiant REP : FR233730_03JZTY.

EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE, SAS, au capital de 5 000 000 euros dont le siège social est au 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZ818DC4 - Émetteur : EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE.

CM Recouvrement : le service proposé par le Crédit Mutuel est assuré par la société Filaction. Filaction, société anonyme simplifiée de recouvrement au capital de 900 000 euros dont le siège social est 12, rue du Port Boyer 44 300 Nantes 402 386 429 RCS Nantes.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° ORIAS: 07 003 758.

Homiris, un service opéré par EPS (RCS Strasbourg n° 338 780 513), titulaire d'une autorisation administrative délivrée par le CNAPS le 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Crédit Mutuel distribue les offres de **Bouygues Telecom**. Bouygues Telecom – 37-39, rue Boissière – 75116 Paris – SA au capital de 929 207 595,48 € – RCS PARIS 397 480 930.

EDENRED FRANCE, S.A.S au capital de 464 966 992 € dont le siège social est situé 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. Nanterre – La carte est émise par Edenred France sous licence de Mastercard International Incorporated. Mastercard et la marque Mastercard® sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated.

Crédit Mutuel Épargne Salariale – 12 rue Gaillon 75017 Paris CEDEX 2 – Société anonyme au capital de 13 524 000 € - 692 020 878 RCS Paris.

Crédit Bail Immobilier : Crédit Mutuel Real Estate Lease – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 64 399 232 euros – Siège social : 48 rue des Petits Champs, 75002 Paris – RCS Paris n° 332 778 224 – Orias n° 07 025 376.

Crédit Mutuel Leasing – Établissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 (www.orias.fr). Société Anonyme au capital de 35 353 530 euros. Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - France - RCS Nanterre 642 017 834 - N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 - Site Internet : www.creditmutuel-leasing.fr. Crédit Mutuel Leasing est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring, établissement de crédit spécialisé - Société anonyme au capital de 7 680 000 euros dont le siège social est Tour D2 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - 380 307 413 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR06380307413.

Crédits photo : CM, Getty images - Mars 2023. MUCMOCEN.

